Note d'éducation permanente

de l'ASBL Fondation Travail-Université

www.ftu.be

N°2025– 14, Décembre 2025

Volontariat ou travail gratuit ? Pour un engagement émancipateur[1]

Une analyse de Mila GATTI

Est-ce que le·la volontaire remplacera le·la salarié·e pour le bonheur de l'Arizona ? Dans le contexte actuel de contraintes économiques fortes imposées au milieu associatif et à ses travailleur·ses, des questions interpellantes émergent, notamment celle de l'utilisation du volontariat pour remplacer des emplois qui ne seront plus subsidiés par l'État. Ce glissement du volontariat vers le travail gratuit entrainerait des conséquences désastreuses sur la société dans son ensemble. Examinons les tenants et aboutissants de ce nouveau phénomène.

QUAND LA GRATUITE DEVIENT TRAVAIL

Le secteur non-marchand, comme bien d'autres, vit actuellement des années sous tension. Subventions gelées, financements ponctuels, appels à projets chronophages : tout concourt à fragiliser la stabilité de l'emploi associatif. Dans ce contexte, recourir à des volontaires devient une solution « souple ». La Plateforme francophone du Volontariat (PFV) rappelle que le volontariat ne doit jamais être un palliatif du manque de moyens ; il est un complément, pas un substitut.

Sur le terrain toutefois, cette ligne de démarcation est parfois franchie. Dans certaines structures, les volontaires occupent des fonctions permanentes : accueil du public, soutien administratif, animation, etc. Des missions essentielles sont ainsi

[1] Cet article est issu d'une interview de Milena Chantraine, directrice de la Plateforme francophone de Volontariat (PFV).

confiées sans contrat de travail ni salaire. Cette confusion n'est pas sans conséquences. Comme l'analyse le sociologue Joseph Vaessen, les dispositifs de volontariat peuvent devenir des espaces de socialisation au travail où l'on apprend implicitement les normes de productivité, d'efficacité et de hiérarchie[2]. Autrement dit, des lieux où l'on s'adapte aux codes du monde professionnel, parfois au détriment du sens premier de l'acte volontaire. Il nous rappelle que le volontariat ne peut pas être uniquement pensé comme un « travail sans salaire », ou un travail gratuit parce que cela ignore les dimensions de choix, de valeur sociale, de reconnaissance et de sens qui fondent le volontariat. Le statut juridique du·de la volontaire dans la loi belge entend distinguer volontariat et emploi, mais dans les expériences de terrain, cette distinction peut s'estomper. La question qui subsiste est *Jusqu'à quel point le volontariat peut-il être un espace de travail socialement valorisé et à quel point est-il récupéré à des fins économiques ou fonctionnelles ?*

Là où le volontariat devrait permettre une expérimentation sociale, il se mue parfois en une forme de travail déguisé, socialement utile mais économiquement invisible. La PFV dénonce un glissement inquiétant introduit par l'État par lequel la gratuité, détournée, devient exploitation. L'introduction du concept de *travail associatif* dénoncée en 2020 par la campagne de la PFV *Le volontariat : travail au noir légalisé ?,* tirait déjà la sonnette d'alarme face à l'utilisation ce nouveau statut pour permettre des rémunérations sous le salaire minimal et sans aucune protection sociale[3].

Pour Claire Thoury, sociologue française et présidente du Mouvement associatif, lorsque les institutions captent cette énergie pour compenser leurs manques, l'engagement perd sa dimension émancipatrice. Autrement dit, ce qui devait relever d'un don libre devient une ressource instrumentalisée. Le risque est double : d'une part, une banalisation du travail non rémunéré ; d'autre part, une dévalorisation du geste citoyen, vidé de sa portée politique et solidaire.

RETROUVER LE SENS : POUR UN VOLONTARIAT REELLEMENT EMANCIPATEUR

Si le volontariat n'est pas du travail, il n'est pas « rien ». Il a une valeur sociale, symbolique et politique qu'il faut réaffirmer. Pour éviter le glissement vers le travail gratuit, il s'agit moins de restreindre le volontariat que de lui redonner un cadre clair, protecteur et porteur de sens. Pratiquer le volontariat doit rester un choix libre et éclairé, sans lien de subordination. Les missions doivent être encadrées, transparentes, et ne pas remplacer des emplois. Pour la PFV, *« il est essentiel pour une organisation de déterminer quel est l'apport spécifique du volontariat, au-delà de sa gratuité »*, ce qui suppose de reconnaitre la place du·de la volontaire : ni salarié·e, ni stagiaire, ni simple « bonne volonté », mais acteur·rice d'un projet collectif, porteur·se d'une contribution citoyenne.

Les associations peuvent affirmer cette frontière par des chartes internes, des descriptions de mission et une politique claire de défraiement. Autant de gestes qui

---

[2] Joseph VAESSEN, « Entre utilité sociale et dérive utilitariste : le volontariat dans les politiques publiques », *Revue Vie associative et société*, 2016, n° 61(1), pp. 23-35.

[3] #Cliché4 : *Le volontariat, du travail au noir ?*, Campagne PFV, 2020 (en ligne) www.levolontariat.be/campagne-cliche4-le-volontariat-du-travail-au-noir.

disent *« Ce que tu fais a du sens et de la valeur »*. Valoriser ne veut pas dire payer, mais reconnaitre les compétences acquises, le temps offert, la créativité mise au service d'une cause. Certains projets vont plus loin : attestations d'expérience, formations ou moments de célébration entre volontaires. C'est dans cette reconnaissance que le volontariat retrouve son essence : un espace où chacun·e peut se sentir utile sans être utilisé·e. Le secteur non marchand doit cultiver une vigilance éthique et refuser les logiques utilitaristes, favoriser le dialogue avec les volontaires, et maintenir le volontariat comme un espace d'émancipation, non de substitution. Claire Thoury l'exprime autrement : l'enjeu n'est pas seulement de « mobiliser », mais de « politiser » les engagements. Faire du volontariat non pas une soupape sociale, mais un levier collectif pour repenser le vivre-ensemble[4]. Pour elle, *« dans ce contexte de montée de l'extrême droite, il est nécessaire de repenser le continuum de l'engagement »*[5].

Les pouvoirs publics ont ici un rôle clé à jouer : garantir que le volontariat ne serve pas de variable d'ajustement aux politiques de l'emploi. Cela passe par un financement durable du secteur associatif, une clarification des statuts (emploi, volontariat, service civique) et une promotion du volontariat éthique.

L'asbl PFV est née en 2002, juste après que l'ONU ait déclaré 2001, l'année du volontariat. De nombreuses initiatives ont émergé en Belgique, comme le Conseil supérieur du volontariat et le PFV. En juillet 2005, la *loi relative aux droits des volontaires* qui encadre le statut des volontaires, ses droits et les obligations des organisations, est votée (*Moniteur belge*, 29 août 2005).

La PFV fédère 270 associations qui recouvrent tous les secteurs accueillant des volontaires. Son but est de promouvoir le volontariat et sa qualité dans le sens de la loi ; elle propose des rencontres, des outils et assure une veille sur toutes les questions en lien avec le volontariat.

www.levolontariat.be

POUR EN SAVOIR PLUS

Maud SIMONET, *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?*, Paris, Textuel, 2018 (Collection « Petite encyclopédie critique »).

Charte du volontariat en Belgique francophone, PFV, s.d. (en ligne) www.levolontariat.be/la-charte-de-la-pfv

Un geste gratuit, ça n'a pas de prix, PFV, 2021 (en ligne) www.levolontariat.be/un-geste-gratuit-ca-na-pas-de-prix

---

4 Claire THOURY, « Les nouvelles formes d'engagement citoyen : vers une démocratie contributive ? », *Revue Projet*, n° 375, 2020, pp. 64-71.

5 « Dans ce contexte de montée de l'extrême droite, il est nécessaire de repenser le continuum de l'engagement ». Entretien avec Claire Thoury et Olivier Guivarch, Propos recueillis par Charlotte Debray, *La tribune Fonda*, 2025/1, n° 265, pp. 18-23 (en ligne) https://shs.cairn.info/revue-la-tribune-fonda-2025-1-page-18?lang=fr.

Claire THOURY, *L'engagement des jeunes : entre quête de sens et engagement politique*, Fondation Jean Jaurès, 2018.

Joseph VAESSEN, « Les ambivalences du volontariat : entre émancipation et socialisation au travail », In P. WARIN (dir.), *L'action bénévole et ses paradoxes*, Paris, L'Harmattan, 2019.

Mila GATI

Permanente CIEP communautaire

Cette analyse a fait l'objet d'une première publication dans la revue L'Esperluette en décembre 2025.

Protection de la propriété intellectuelle : la FTU utilise le système de licences et de partage des connaissances Creative Commons
http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/be/deed.fr

Les notes d'éducation permanente sont mises à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage à l'Identique 3.0 non transposé.
Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues auprès de christine.steinbach@ftu.be

FTU – Association pour une Fondation Travail-Université

Chaussée de Haecht, 579
1030 Bruxelles
+32-2-2463851

Site éducation permanente : www.ftu.be

Éditrice responsable : Dominique Decoux

Avec le soutien de la FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES